



«La santé des femmes en danger»
**Comité de défense
de la gynécologie médicale**

119

3, rue de Genève, 81000 Albi - Fax : 05 63 54 82 48 -
email: <dmalvy@ilink.fr> site internet: www.ilink.fr/asterise/



LA MANIFESTATION DU 25 MARS

Compte-rendu/Revue de presse /Les discours /La suite...

REVUE DE PRESSE

La presse a fait un large écho à notre manifestation : *Le Journal du Dimanche, Le Monde, Libération, l'Humanité, Informations Ouvrières, la Dépêche du Tarn, Presse Océan, Ouest France, Le Pont du Gard, la Voix du Nord, Le Progrès de Lyon, Le Midi Libre et la Marseillaise à Montpellier...* Quelques extraits:

"*Tout est parti du cabinet de Dominique Malvy, gynécologue albigeoise. La première étincelle. Et le mouvement s'est répandu comme une trainée de poudre. Pourquoi une telle mobilisation? Parce que Dominique a soulevé un lièvre terrible, dit Michelle Sarrazin, gynéco à Toulouse. Au-delà de la gynécologie médicale, c'est la santé des françaises qui est en jeu. Et les hommes aussi y sont forcément sensibles. Dominique Malvy a posé un acte de résistance. Et le symbole est devenu encore plus évident quand elle a baptisé "Asterise" (féminin d'Astérix bien sûr) le site internet du Comité de défense.*" Depuis, la tribu s'est considérablement étoffée autour de l'irréductible gynéco albigeoise: 700.000 signatures recueillies ... " (*La Dépêche* du 26 mars 2000)

"*Des médecins généralistes et spécialistes scandaient, aux côtés d'hommes et de femmes, "Les gynécos, il nous en faut, pour notre santé, faut les garder"* (*La Montagne*, 26 mars 2000)

"*Les manifestants [...] ont scandé "Mon gynéco si je veux, quand je veux."* (*Journal du Dimanche*, 26 mars 2000)

"*Des milliers de manifestants demandent la restauration de la gynécologie médicale [...] La création pour septembre 2000 d'un DES de gynécologie obstétrique et médicale [...] n'a pas répondu à l'attente du comité. Ce diplôme impose trois ans d'enseignement de chirurgie [...], suivi de deux ans de formation médicale. [...] "Nous réclamons la recréation d'une spécialité médicale". [...] "De quel droit ose-t-on essayer de les supprimer?" renchérit une femme d'une soixantaine d'années. "Nous voulons conserver et faire respecter les acquis des femmes concernant leur santé."* (*Le Monde*, 28 mars 2000)

"*800 000 signataires et des milliers de manifestants [...] Avec la mise en place de médecins généralistes "réfrérents" [...] la liberté pour les femmes de consulter librement leur gynécologue — comme celle de tous les patients de consulter le spécialiste de leur choix — seront remises en cause."* (*Informations ouvrières*, 29 mars 2000)

"*Le slogan féministe des années 1970, quand l'IVG était encore illégale "un enfant si je veux quand je veux, avait été détourné en «mon gynéco si je veux quand je veux», et a été scandé avec ardeur pendant plus de deux heures par un cortège où n'apparaissait aucun sigle, hormis ceux des "comités de défense de la gynécologie médicale.", créés depuis 1998 dans 59 départements."* (*L'Hérault du Jour*, 26 mars 2000)

ÉDITORIAL

Par Dominique Malvy, présidente

Cette brochure est la vôtre:

- ◆ D'abord pour vous informer de la disparition de la gynécologie médicale, de notre action et des avancées actuelles réelles ou apparentes .
- ◆ Ensuite pour vous faire partager notre manif du 25 mars, moment inoubliable. Vous y trouverez tous nos discours.
- ◆ Enfin, si vous êtes convaincu(e)s de le faire, pour vous permettre d'en parler autour de vous, de faire connaître et signer la pétition, éventuellement de rejoindre un comité de votre département et ainsi d'étendre le mouvement.

C'est le seul espoir pour que nous, petit pot de terre lourd de presque un million de pétitions, parvenions à vaincre — à défaut de convaincre — le pot de fer!



La manif... notre manif...
Notre première manif, ça a été quelque chose.



- Un grand moment d'émotion ! Imaginez ce que nous avons pu ressentir en vous entendant scander et chanter votre attachement à vos gynécos.

- Un monde fou :

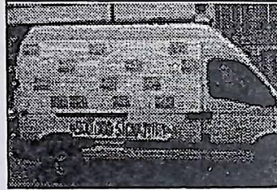
Au plus gros de la manif, vers 3 heures, environ 15.000 personnes, des femmes bien sûr, des jeunes, des aînées (70, 80, 86 ans...), des hommes auprès de leur compagne, des enfants, des femmes connues comme E. Badinter, F. Castro-Fabius, B. Groult, F. Montreynaud..., des élues de tout bord. Tout ce monde défilant sous des banderoles de toutes les régions de France, des banderoles sérieuses, graves ou drôles, vraies.

- Une reconnaissance de notre mouvement par de nombreux syndicats de médecins.

- Une manif chaleureuse, sympathique, pleine d'improvisation, un moment de partage!

Seule déception: avoir dû vous quitter pour nous rendre en délégation à Matignon, où l'accueil fut hélas moins chaleureux...

La camionnette contenant vos précieuses 800.000 signatures nous précédait, superbe, décorée de pétitions pour ce grand jour!



Ne nous plaignons pas ! Deux jours avant la manif, nous n'avions toujours pas reçu de réponse à notre demande de rendez-vous avec Lionel Jospin!

La veille est arrivé un fax à Albi, du cabinet du Premier Ministre, évitant soigneusement d'évoquer ce rendez-vous ! Ce fax a été confirmé par une lettre arrivée trois jours après la manif !

Qu'à cela ne tienne, nous avons décidé d'apporter comme prévu vos pétitions à Matignon.

Or... miracle...un quart d'heure après le début de la manif — tiens, tiens — les Renseignements généraux viennent nous informer que nous serons reçus par Mme Jourdain-Méninger, conseillère technique de M. Jospin.

La suite, ... vous attendrez comme tout le monde dans la manif que nous soyons revenues de Matignon...

◆

4

ACCUEIL DES MANIFESTANTS, REMERCIEMENTS, INTRODUCTION AU MEETING FINAL

*Geneviève COLMANT,
gynécologue en région parisienne*

Au terme de cette marche, des oratrices vont prendre la parole.

- D'abord des gynécologues, Elisabeth Opoix, gynécologue à Grenoble, Michèle Sarazin, gynécologue à Toulouse.

- Puis Mme Benoîte Groult, écrivaine,

- Mme Mariarosa Dalla Costa, représentant une délégation venue de Turin, pour témoigner de la pratique de la gynécologie dans son pays.

- Ces prises de parole seront entrecoupées de lectures de lettres écrites par des femmes et des hommes qui se sentent concernés par le problème.

- Ces lettres seront lues par une comédienne, Francine Bouffard.

- Ensuite Gisèle Jeanmaire s'exprimera au nom de la délégation qui s'est rendue à Matignon

- Puis Marie Stagliano prendra la parole pour le Comité de défense de la région parisienne

- Enfin, Dominique Malvy, présidente du Comité de défense de la gynécologie médicale, conclura cette manifestation

Nous aurions aimé donner la parole à beaucoup d'entre vous, mais c'est impossible. Et comme nous voulions éviter de faire des discriminations entre les présents, nous avons choisi plutôt de citer ceux qui, aujourd'hui, nous apportent leur soutien, à commencer par les plus de 800 000 signataires de la pétition lancée voici deux ans et demi, et la délégation de femmes et d'hommes de 59 départements, ici présents, qui ont accompli un fantastique travail de terrain.

Je suis donc investie par le comité de défense de la gynécologie médicale de la mission à la fois agréable et délicate de vous remercier, vous qui êtes à nos côtés, certains depuis l'origine de ce mouvement créé par Dominique Malvy en 1997, et d'autres sollicités depuis un peu moins longtemps, et qui ont répondu très largement.

C'est la première fois que nous organisons une manifestation. Et nous sommes beaucoup moins bien rodées que certaines et certains d'entre vous. Aussi, si nous faisons quelques omissions ou erreurs, ne nous en veuillez pas, s'il vous plaît. C'est bien involontaire.

REMERCIEMENTS

Sachez que nous sommes très heureuses d'être rassemblées aujourd'hui avec à nos côtés, et je vais commencer à citer :

D'abord, parmi les très nombreuses personnalités dans tous les domaines, qui se sont engagées à titre individuel, nous tenons à remercier tout particulièrement :

- Mesdames Yvonne Knibiehler, et Benoîte Groult, ainsi que M. Lucien Neuwirth, présents à notre première conférence de presse.
- Mesdames Elisabeth Badinter et Florence Montreynaud, présents à la seconde conférence de presse, qui nous accompagnent dans notre réflexion et nos démarches. Merci.
- Je voudrais citer aussi Mesdames Madeleine Chapsal et Régine Deforges.
- Nous citerons enfin Mesdames Beaudeau et Borvo, sénatrices, qui ont permis au comité d'organiser les deux conférences de presse au Sénat l'année dernière. Qu'elles soient remerciées pour leur action.

Ensuite, des groupes de femmes parmi lesquels nous saluons en premier lieu le groupe d'Albi du mouvement " Jeunes Femmes ", qui est à l'origine du Comité avec Dominique Malvy.

Puis Femmes solidaires, Mixité, Pro-choix, le Mouvement français pour le Planning Familial, La marche mondiale des femmes, le Mouvement des lesbiennes, l'Association pour le droit à l'avortement et à la contraception et le Collectif, qui regroupe plusieurs dizaines d'associations, Femmes pour toujours, l'Alliance des femmes pour la démocratie, dont les représentantes et de nombreuses adhérentes sont ici présentes

Nous allons remercier maintenant les organisations syndicales médicales, et des groupements professionnels médicaux :

- pour la Confédération des syndicats médicaux français, le Dr Le Goff
- pour le Syndicat des médecins libéraux, le Dr Cabrera
- pour la Fédération des médecins de France, le professeur Mignot, représentant du Dr Gras
- pour l'Association de défense de la déontologie et des droits des malades, le professeur Guérin
- Le Syndicat des gynécologues obstétriciens français, représenté par les Dr Belaiche, Cousin et Marty
- des représentants du Collectif des pédiatres libéraux
- des représentants du Syndicat des dermatologues.

J'en profite pour remercier ici les très nombreux médecins généralistes qui ont soutenu notre action.

Sachez tous combien nous sommes sensibles à votre présence aujourd'hui, mes chers confrères.

Je tiens à remercier aussi nos collègues pharmaciens sollicités qui ont presque tous jours accepté d'afficher dans leurs officines l'appel à manifester.

Maintenant nous allons procéder aux remerciements des organisations syndicales professionnelles.

Pour la CGT et la CGT-FO, les Fédérations des personnels de santé dans leur ensemble, avec à leur tête les secrétaires généraux

- les Unions régionales d'Ile de France
- les Unions départementales parisiennes et les nombreuses Unions départementales qui se sont manifestées. En outre, pour la CGT-FO, la confédération a annoncé qu'elle s'engageait, tout comme celle de la CFTC.



Et nous vous remercions tous pour le travail considérable d'information qui a été effectué très largement sur le terrain. Nous espérons avoir été aussi exactes que possible, en incluant également les très nombreux syndicalistes qui s'associent à titre personnel, toutes appartenances confondues.

Nous saluons également les Mutuelles de France, ici présentes, qui ont contribué à recueillir par leur propre initiative 14.000 signatures pour la pétition nationale.

Enfin, nous tenons beaucoup à redire combien les élus de toutes tendances politiques, et de toutes les régions de France se mobilisent pour cette cause depuis trois ans en posant de nombreuses questions écrites ou orales devant les assemblées et aux ministres. Certains sont présents ici aujourd'hui parmi nous. Nous y sommes infiniment sensibles.

MERCI A TOUTES ET A TOUS.

Pour terminer, nous voulons remercier absolument les nombreux journalistes exerçant dans tous les types de médias, presse écrite, radio, télévision avec lesquels nous avons été en relation depuis trois ans, celles et ceux qui nous ont soutenues, avec une mention particulière pour le journal *Femme actuelle* qui a directement recueilli 50,000 signatures pour la pétition, sur sa propre initiative. Pour la grande majorité, un grand merci pour votre écoute et votre objectivité.

Je cède maintenant la parole à Elisabeth Opoix, gynécologue à Grenoble, qui va nous expliquer l'historique du mouvement.



HISTORIQUE DE LA LUTTE

par Elisabeth OPOIX, gynécologue à Grenoble.

LA GYNECOLOGIE MEDICALE EST NEE DANS LES ANNES 30 ET S'EST DEVELOPPEE DANS LES ANNEES 60

C'est une spécialité de proximité, n'existant qu'en France, distincte et complémentaire de la gynécologie obstétrique.

Elle a immédiatement attiré les femmes médecins puisqu'elles représentent actuellement 88% de notre profession. Cette spécialité a permis de promouvoir la contraception (car elle est née dans les mêmes années), de dépister précocement les MST et les cancers, de diminuer les interventions chirurgicales mutilantes, de prendre en charge les problèmes hormonaux, les stérilités, les troubles de la ménopause, bref tous les soins gynécologiques médicaux à tout âge de la vie. Et on

NOS REVENDICATIONS, NOS MOTIVATIONS

par Michèle SARRAZIN, gynécologue à Toulouse

NOUS SOMMES EFFECTIVEMENT DECUS

Notre ministre déclare que tout est réglé et nous sommes effectivement déçus et inquiets, car c'est loin d'être le cas.

Nous réclamons la liberté pour les femmes de consulter le médecin de leur choix, quand elles le jugent utile et en restant remboursées.

Mme Gillot certifie qu'actuellement rien ne remet en cause cette possibilité fondamentale et qu'elles pourront continuer à voir leur gynécologue médical même si elles ont signé un contrat avec un médecin référent. Et pourtant dans ce cas, il faut être logique et rigoureux, elles auront bien écrit, signé qu'elles s'engagent à ne voir que lui en première intention, pour tout problème de santé. Et sous prétexte qu'il n'y a pas encore de sanction, qu'elles continueront pour le moment être remboursées, on les incite en quelque sorte à frauder, à trahir leur engagement, et ce n'est pas acceptable.

Mme Gillot certifie, mais refuse que ses paroles soient inscrites dans des textes officiels, or les paroles s'envolent et les ministres passent, comment se contenter de garanties aussi... aériennes?

Nous voulons des textes. Ce sont des textes qui ont donné une existence légale au médecin référent en décembre 98 dans la loi de financement de la Sécurité sociale votée par le Parlement.

Ce sont des textes qui, en décembre 1999, ont accordé à la CNAM les pleins pouvoirs de gestion de la médecine de ville, or le but clairement exprimé de la CNAM est de développer, voire d'imposer progressivement ce système de médecin référent qui oblige les patients à ne consulter que lui sous peine de différence de taux de remboursement.

Il va y avoir de nouveau prochainement le vote d'un texte sur la Sécurité sociale. Nous voulons que les paroles du ministère y soient concrétisées.

Car si le principe du médecin référent est critiquable pour toutes les autres spécialités dites "de premier recours" (pédiatrie, dermatologie, ORL; etc.) pour la gynécologie médicale, il est catastrophique. Quand la gêne, la peur, la pudeur rendent la démarche de consulter déjà si difficile, avoir la liberté de se confier au médecin qu'on a choisi est une nécessité absolue.

MME GILLOT FAIT SEMBLANT

Pour ce qui est des études de gynécologie, Mme Gillot a fait semblant de rétablir une formation de gynécologues médicaux. Cette formation ne permettra jamais le renouvellement de toutes celles d'entre nous qui partiront à la retraite dans les 15 ans, loin de là ! Pourquoi ? Parce que tout est fait pour décourager les motivations de celles et ceux qui voudraient s'engager dans cette formation. Or, il y a 15 ans on formait 130 nouveaux gynécos médicaux par an et on en refusait autant à l'entrée des études tant il y avait de candidats. Aujourd'hui, on en forme 15 !

Au lieu de rétablir une vraie spécialité médicale en 4 ans (c'est la durée de toutes les autres spécialités médicales), on veut imposer les modalités d'une spécialité chirurgicale en 5 ans.

Nous, nous proposons 1 an 1/2 de formation obstétricale et chirurgicale sur les 4 ans d'études, ce qui est suffisant car nous n'opérons pas, nous ne pratiquons pas d'accouchements, mais il est souhaitable que nous en connaissions les modalités pour un accompagnement responsable de nos patientes.

Au lieu de cela on nous impose deux ans et demi, voire 3 ans de gardes très astreignantes en salle d'accouchement et d'opération. La gynécologie obstétrique et la gynécologie médicale sont deux spécialités très différentes et il n'est pas logique d'en maintenir si longtemps la formation commune. On n'a pas besoin d'apprendre la neurochirurgie pour être neurologue, ni la chirurgie digestive pour être gastro-entérologue.

LE PROJET GILLOT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE

D'autre part, dans ce projet d'un diplôme commun avec l'obstétrique, il n'est absolument pas sûr que les étudiants qui le souhaitent accéderont à un poste d'interne en gynécologie médicale, car on manque d'obstétriciens: Si sur quatre étudiants, trois veulent faire de l'obstétrique et un de la gynécologie médicale, et qu'il n'y ait que trois postes, les chefs de service d'obstétrique choisiront, et c'est bien naturel, les trois voulant s'orienter vers l'obstétrique et dont ils ont besoin pour faire tourner leurs services.

Au lieu de nous donner la garantie que nous réclamons, c'est-à-dire un quota de 80 internes en gynécologie médicale, chiffre nécessaire pour maintenir le nombre actuel de médecins dans cette branche, on nous refuse un nombre d'internes déterminé pour chacune des deux options. Nous n'avons donc aucune garantie sur le nombre de gynécologues médicaux formés par an.

Enfin, si on veut que la gynécologie médicale continue à exister dans les 15 à 20 ans qui viennent, il faut qu'on nomme des chefs de clinique et des professeurs agréés qui enseigneront cette spécialité. Or le gouvernement refuse de nous donner des garanties dans ce sens, refuse de créer des postes spécifiques d'enseignants en gynécologie médicale. Donc, pas d'enseignants, pas d'enseignement!

En fait, pour résumer : Qui serait assez fou pour accepter de passer 5 ans d'études supplémentaires de spécialisation, dont la moitié dans un domaine qu'il ne pratiquera pas par la suite et avec toutes les lourdes contraintes de cet apprentissage, de passer un diplôme difficile, tout cela pour n'être pas sûr à la fin que les femmes auront la possibilité de venir le consulter ?

NOUS NE DEMANDONS QUE DES CHOSES SIMPLES, DES EVIDENCES :

- la garantie d'un accès direct au gynécologue, écrite dans les textes législatifs et conventionnels
- une véritable spécialité autonome de gynécologie médicale:
- en 4 ans, comme pour toutes les autres spécialités
- avec un quota de 80 internes par an
- des postes d'enseignants en Gynécologie médicale désignés par le ministère.

C'est seulement ainsi que pourra survivre et se perpétuer une profession dont tous ceux qui la pratiquent connaissent, malgré sa difficulté souvent, l'enthousiasme et la richesse, et dont on souhaite la découverte à celles et ceux qui nous suivront dans cette voie, afin de conserver aux femmes actuelles et à venir un droit qu'elles ont acquis et qu'elles n'accepteraient pas qu'on leur retire.



PLUSIEURS GENERATIONS DE FEMMES MANIFESTENT

Le salut de Benoîte GROULT, écrivain

Bonjour à toutes ... et à quelques uns, car je vois avec plaisir un certain nombre d'hommes parmi vous. Je suis très émue de participer à cette manifestation où l'on ressent si fort la conviction et l'espoir des femmes. L'espoir d'être entendues.

Je suis émue à titre personnel car je suis d'une génération qui a mis des années à comprendre que les femmes n'obtiendraient rien sans se battre. J'ai eu 20 ans pendant l'Occupation, j'étais professeur de Latin, mais je n'étais pas jugée digne d'être une citoyenne puisqu'on me refusait le droit de vote !

Eh bien, je n'ai pas songé à protester, à manifester, à me rapprocher d'un mouvement féministe ... qui d'ailleurs n'existait pas dans les années 40.

J'ai donc pris conscience très tard de l'importance d'une solidarité entre les femmes. Et vous voyez, je continue très tard puisque j'ai manifesté aujourd'hui, à 80 ans, en compagnie de ma fille et de ma petite-fille !

Nous manifestons pour un aspect essentiel de la protection de notre santé : l'existence et l'avenir de la gynécologie médicale. Car pour une femme, le gynécologue est plus encore qu'un médecin, mais un directeur de conscience. Je devrais dire une directrice car plus de 85 % de ces médecins sont des femmes. Elles nous accompagnent depuis la puberté jusqu'à la ménopause et bien au delà, et s'occupent du corps des femmes dans ce qu'il y a de plus intime et de plus vital. C'est irremplaçable.

En supprimant l'enseignement de la gynécologie médicale il y a 13 ans, en ne voyant pas l'utilité de le rétablir, on ignore une nécessité fondamentale pour la santé des femmes, exprimée aujourd'hui par plus de 800 000 signatures.

Mais je voudrais laisser la parole à celles qui ont su prendre l'initiative de cette belle manifestation, en espérant que nous secouerons l'indifférence des pouvoirs publics.



LES RISQUES QUE L'ON FAIT COURIR AUX FEMMES...

*par Mariarosa DALLA COSTA, professeur de sociologie
et d'histoire de promotion de la femme à l'université de Padoue (Italie)*

En Italie, en 1994, il y avait 38 000 hystérectomies (en moyenne une femme sur 8). En 1997, il y a eu 68 000 hystérectomies (en moyenne une femme sur 5). En 1998, il y en a eu 69 700...

Ces chiffres sont ceux du ministère de la santé. Je suis heureuse d'avoir reçu l'invitation du Comité pour la santé des femmes et d'être venue soutenir cette manifestation et ses motifs.

LES ACQUIS D'UNE "EXCEPTION FRANCAISE"

La France a le pourcentage d'hystérectomies — c'est à dire l'ablation de l'utérus — le plus bas en Europe et encore le plus bas comparé aux chiffres d'autres pays dans le monde comme les Etats Unis ou le Sud de l'Australie.

Cela est dû très certainement à la présence depuis les années 60 d'une gynécologie médicale comme étude spécialisée, comme consultation remboursée pour toutes les femmes et donc accessible à toutes, et comme service exercé par les femmes à 90%.

En France, la perspective de subir une hystérectomie concerne une femme sur 20 (1 sur 25 dans la région parisienne selon les chiffres du CREDOC).

Cela fait apparaître la gynécologie dans beaucoup d'autre pays où nous avons des chiffres d'hystérectomie très élevés (1 sur 2, 1 sur 3, 1 sur 4, 1 sur 5) comme le royaume de l'horreur.

Et en effet, une gynécologie qui propose et effectue comme solution aux pathologies courantes la mutilation et la castration généralisée des femmes est la négation de la gynécologie et dans le même temps, elle est la négation du droit humain fondamental à maintenir l'intégrité du corps.

Mais en même temps, ce type de gynécologie représente aussi une grande violence du corps médical à l'encontre du corps de la femme.

UN CRIME CONTRE LES FEMMES

De plus, comme je l'ai beaucoup souligné en Italie pendant ces deux ans d'activité contre l'abus de l'hystérectomie, puisque les cas où aujourd'hui cela peut être nécessaire sont absolument très rares, les docteurs qui effectuent cette opération en dehors des cas nécessaires, sont responsables sur le plan pénal d'un crime. Crime de lésions personnelles très graves (art 582 et 583 alinéa 2, point 3 du Code pénal italien), parce qu'ils enlèvent sans justification un organe du corps et parce qu'ils détruisent la capacité de procréer.

L'élimination de la gynécologie médicale fait risquer aux femmes françaises ce même destin d'augmentation d'interventions chirurgicales et particulièrement d'interventions chirurgicales mutilantes comme il est arrivé dans beaucoup de pays qui n'avaient et n'ont pas la gynécologie médicale.

L'EXEMPLE FRANCAIS EST A EXPORTER, PAS A ABOLIR

En Italie, nous avons besoin, comme on en a besoin dans de nombreux autres pays, d'une gynécologie de base efficacement organisée en tant qu'étude spécialisée et service remboursable, accessible à toutes les femmes. Dans ce sens, l'exemple français est à exporter, pas à abolir.

L'homogénéisation européenne ne doit pas généraliser le pire, mais le meilleur. Les femmes des pays qui n'ont pas un service comme la gynécologie médicale ont déjà payé un coût trop élevé au niveau physique, psychique, dans leurs relations et dans leur vie.

Le néo-libéralisme tend à devenir toujours plus un néo-libéralisme de la vie. C'est-à-dire qu'il tend à transformer toujours plus le public en privé, la vie et le corps physique et social des citoyens en marchandise. Mais le corps des citoyens, et des femmes en particulier, qui est encore plus envahi par des interventions chirurgicales inutiles et mutilantes, n'est pas la matière première pour des intérêts professionnels, n'est pas la matière première pour une entreprise médicale.

Je pense qu'une grande lutte internationale a commencé contre ce néo-libéralisme de la vie. La rébellion des femmes françaises pour maintenir la gynécologie médicale, qui est une science et un service que nous voulons en Italie, va dans la même direction que notre lutte contre l'abus de l'hystérectomie.

Nous luttons pour un vrai droit à la santé, pour le droit à des soins médicaux adaptés qui respectent l'intégrité du corps et la dignité des citoyens.

QUELQUES LETTRES DE FEMMES.. ... ET D'HOMMES, PARMI DES MILLIERS D'AUTRES.

Lues par Francine BOUFFARD, comédienne

- *"Dans notre commune, le médecin généraliste est également MAIRE, comme dans beaucoup de communes de province. Peu de femmes acceptent de se faire ausculter gynécologiquement par le MAIRE (qu'elles rencontrent dans d'autres circonstances)... !"*
- *"Je n'ai que 17 ans. Sans doute en raison des questions et des peurs qu'engendre bien souvent l'adolescence, le gynécologue m'est toujours apparu comme une figure essentielle dans la vie d'une femme, autant pour sa santé que pour son bien être personnel."*
- *"Je suis grand-père et à ce titre révolté que les futures épouses de mes petits-fils ne puissent bénéficier des mêmes sécurités médicales que leur belle-mère, ma bru, et leur arrière-belle-mère, mon ex-épouse."*
- *"Sans mon gynéco qui m'a dépisté un début de cancer du col de l'utérus à 40 ans, pendant une visite pour contrôler le stérilet, je ne serais certainement plus de ce monde."*
- *"Je suis de la génération des femmes qui se sont battues pour le droit à la contraception. Pour ma fille et mes futures petites-filles, et pour toutes les femmes, je ne peux pas admettre que nous n'ayons plus, dans l'avenir, nos gynécologues."*
- *"J'ai 92 ans et j'ai été suivie toute ma vie par une gynécologue et je m'en félicite. J'ai eu trois enfants, ma gynéco était devenue mon amie. Je regrette beaucoup cette nouvelle loi pour les prochaines générations. "*

COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU CDGM RECUE À MATIGNON

par *Gisèle Jeanmaire, gynécologue à la Roche-sur-Yon*
Vice-présidente du CDGM

"COMBIEN FAUDRA-T-IL ÊTRE POUR ÉBRANLER LA VOLONTÉ DE NOS INTERLOCUTEURS ?"

La délégation du Comité de Défense de la Gynécologie Médicale (CDGM) a été reçue ce jour à l'Hôtel Matignon par Mme JOURDAIN-MENNINGER, Conseillère technique du Premier Ministre pour la santé publique, les droits des femmes et l'intégration.

Nous avons déjà rencontré Mme JOURDAIN-MENNINGER il y a 18 mois environ. Elle nous a précisés aujourd'hui qu'elle n'avait aucune délégation particulière du Premier Ministre et qu'elle n'était là que pour recueillir nos requêtes. Nous avons donc répété une fois de plus ce qui motivait notre démarche et en quoi nous demandions l'arbitrage du Premier Ministre.

DIALOGUE DE SOURDS

Nous avons eu l'impression qu'il s'agissait une fois de plus d'un véritable dialogue de sourds. Nous pensions ces derniers jours, en lisant la presse, que le gouvernement était réellement animé d'une volonté de dialogue, et du désir de se rapprocher de l'expression démocratique et citoyenne du terrain. Force est de constater qu'entre ce qui est dit à ce sujet dans les médias et ce que nous, nous avons vécu depuis 3 ans lors de nos rencontres avec nos responsables politiques, il y a une contradiction délibérée et un double langage.

Si au début, nous avons pensé qu'il s'agissait d'une carence de notre part à nous faire bien comprendre, force est de constater que le problème ne vient pas de là, mais du refus catégorique, sans cesse renouvelé de la part des politiques, de prendre en considération ce que veulent les femmes correctement informées.

Force est de constater qu'un million de pétitions ne suffit pas à ébranler la volonté de nos interlocuteurs de nous imposer un semblant de solution, je dis bien un semblant :

Le projet de Mme GILLOT contient en lui-même les germes de son échec, à prévoir dans les 5 années qui viennent, car il ne formera pas les 80 spécialistes annuels nécessaires au renouvellement de ceux qui partent à la retraite et il n'y aura jamais de professeurs universitaires en Gynécologie médicale, permettant d'assurer la survie de cette spécialité constamment menacée, comme nous le prouve son historique.

Et ils refusent de nous entendre. Mais leur mépris est à la hauteur de l'immense mouvement que nous avons réussi à soulever et à construire. Nous sommes ici des milliers. Nous représentons les 800.000. Nous sommes une force.

NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT

Nous prenons l'engagement de continuer, d'aller jusqu'au bout. Nous sommes déterminés. Nous allons encore mieux structurer le réseau de nos comités qui existent dans toute la France et qui ont été coordonnés par la vice-présidente du comité, Claude Groussin, à Albi. Nous allons renforcer ceux qui existent, en constituer là où il n'y en a pas encore.

Nous allons nous réunir dans chaque département, pour envoyer nos délégués aux Assises nationales des comités de défense de la gynécologie médicale d'ici l'été.

Jusqu'où faudra-t-il aller pour que la volonté des femmes soit enfin entendue et respectée ? Quoi qu'il en soit, nous irons jusqu'au bout ! Et nous savons que le gouvernement devra céder, parce qu'il s'agit de notre santé, de nos vies, de celles de nos filles et de toutes les générations à venir.



DISCOURS DE CLOTURE

POURQUOI VEULENT-ILS LA GUERRE ?

par *Dominique MALVY, gynécologue à Albi,*
Présidente du Comité de défense de la gynécologie médicale.

Je suis la présidente, mais je représente un trio, Claude Groussin pour les femmes, Gisèle Jeanmaire et moi-même pour les gynécologues, un trio qui a consacré toute son énergie et son temps libre depuis plus de deux ans à cette action qui est malheureusement devenue un combat et qui nous réunit aujourd'hui.

Je ne comprends pas. Depuis le début, nous ne demandons que des choses élémentaires et évidentes pour les femmes: simplement le maintien de notre exception française, "sur mesure", qui a fait la preuve de sa compétence et de son efficacité et qui est plébiscitée par les femmes.

Depuis 1997, nous avons simplement voulu informer le ministère et les femmes de la disparition de la gynécologie médicale, du gâchis et du danger que cela risquait d'entraîner. Aujourd'hui, nous sommes contraintes à être dans la rue, notre action est devenue un véritable combat. Pourquoi?

NOS POINTS DE DESACCORD

-Je vous rappelle les deux points de désaccord à ce jour :

1) Mme Gillot, M. Jospin, M. Spaeth donnent leur parole que les femmes sont libres de consulter directement leur gynécologue même si elles ont signé un contrat de fidélité avec leur médecin référent. C'est en contradiction complète avec les textes de la Convention entre la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et les médecins généralistes parus au JO du 5 décembre 1998 qui dit que *"l'assuré adhère à un recours exclusif au médecin référent pour toute demande de soins de première intention"*. Nous ne demandons que peu de chose, que leur parole soit consignée dans des textes législatifs et conventionnels concernant le médecin référent.

2) Nous demandons qu'on rétablisse une véritable spécialité de gynécologie médicale, distincte de la spécialité chirurgicale de gynéco-obstétrique, comme avant, et non une simple option qui reste sous la direction de ceux qui veulent notre disparition, qui n'apporte aucune garantie du nombre de gynécologues médicaux formés et ne formera que très peu de gynécos médicaux pour une minorité de femmes privilégiées.

- Si ces deux points ne sont pas acceptés, les décisions de Mme Gillot sont une tromperie et enterreront définitivement la gynécologie médicale dans l'avenir.

LEUR OBSESSION : LES "ECONOMIES DE SANTE" !

Je me suis souvent demandé pourquoi le gouvernement prend le risque de se mettre un million de femmes à dos au lieu de nous donner les garanties que nous demandons, qui sont simples et ne coûtent rien ! Pourquoi une telle résistance ? Certes il y a les conseillers techniques tout-puissants, grands patrons d'obstétrique, qui méprisent notre spécialité et se battent depuis toujours pour la supprimer.

Mais surtout nous nous mettons en travers de leur projet de transformer de fond en comble notre système de santé. C'est ce que M. Johannet (responsable du projet de la CNAM dit plan Johannet) appelle *"une rupture avec l'existant"*. Pour une rupture, c'est une rupture ! Une seule et unique obsession depuis quelques années, un seul mot d'ordre: les économies de santé, la maîtrise comptable des soins. De Juppé à Aubry, les mots changent mais le projet est le même: en deux mots, il s'agit d'une dérive insidieuse vers une médecine rigide, cadrée par des administratifs obsédés par des chiffres, entraînant rapidement une médecine à deux vitesses.

Je vais vous donner un certain nombre d'exemples :

- D'abord le secteur hospitalier: vous savez qu'on ferme de nombreux services, des lits, des postes et on refuse d'entendre les patrons de ces services qui crient au danger!

En ce qui concerne les femmes, on a déjà fermé les petites maternités sous un prétexte de sécurité: même celles qui ont fait la preuve de leur sécurité, chiffres à l'appui, ont dû fermer! car les ordres sont les ordres!

Aujourd'hui, tout est organisé au niveau des régions pour qu'on étouffe les maternités privées de taille moyenne et que les accouchements soient regroupés dans de grandes maternités publiques, grandes structures avec le risque d'une médecine impersonnelle, "des usines à naître" disent certaines sages femmes. Pour nous, mieux vaut deux maternités de taille moyenne, ce qui permet une médecine à échelle plus humaine, une émulation entre les maternités favorable aux femmes et une liberté de choix .

- Ensuite, la médecine de ville: depuis décembre 99, grâce à la loi de financement de la Sécu votée par le parlement, Martine Aubry en a confié la gestion à la CNAM, devenu un "pur" organisme de maîtrise comptable et dont les projets sont développés dans le "plan Johannet".

LEURS MOYENS

1) Mise en place et développement insidieux du médecin référent et des filières de soins. "Cet aspect de la convention...doit mobiliser les efforts de tous" est-il écrit dans une circulaire interne aux caisses d'assurance maladie. .

D'abord par la persuasion (aide financière aux médecins et aux patients qui choisissent cette formule de "contrat de fidélité") puis tout naturellement car les futurs médecins généralistes seront petit à petit formés pour devenir médecins référents.



Ce que veulent la CNAM et le syndicat MG France, syndicat minoritaire de généralistes partisans du médecin référent, ce sont "des généralistes et des super-spécialistes" à plateau technique lourd.

Disparition des spécialités de cabinet, de proximité: les gynécos médicaux bien sûr, mais aussi les pédiatres, les dermatos pour commencer, les psychiatres, les rhumatos..., les ophtalmos très peu nombreux remplacés par les opticiens.. Nos amis dermatos et pédiatres sont avec nous aujourd'hui.

2) La fin du secret médical par obligation de télé-transmettre des données médicales de nos patients. Dans le but essentiel d'avoir une maîtrise totale sur les médecins et les patients.

3) Organisation de dépistages "de masse" organisés en particulier pour les cancers féminins. Sous l'apparence positive et louable de vouloir étendre ce dépistage à toutes (ce qui est faux), se cache en réalité la volonté de supprimer nos dépistages personnalisés "hors normes". Exemple: il est prévu un frottis tous les 3 ans après 25 ans et une mammographie tous les 3 ans après 50 ans! Si je veux demander un frottis tous les ans, ou une mammographie à 45 ans, il y aura "un entretien entre l'assuré et le service social, qui décide, s'il y a lieu, de maintenir la prise en charge des actes effectués hors normes"! Ce projet du plan Johannot est prévu pour débuter le 1er juillet 2000! Qui en a jamais entendu parler?

4) Pis encore pour nous médecins, notre morale et notre déontologie:

Le prix de nos consultations dépendra de nos prescriptions. Plus nous prescrivons d'exams ou de traitements, moins nous serons payés et réciproquement, si nous prescrivons peu, nous serons récompensés!

On nous demande d'être des collabos en quelque sorte ! Alors que notre mission, notre code de déontologie est d'être au service de nos malades et de les soigner pour le mieux!

Comment dans ce contexte maintenir le lien de confiance entre un patient et son médecin qui est quelque chose d'essentiel en médecine? C'est cette confiance qui a permis que 60% des femmes s'imposent de faire des examens réguliers qu'elles n'aiment pas, c'est cette confiance qui est la condition indispensable à toute guérison Comment pourra-t-elle se maintenir sans le libre choix de son gynéco, sans le respect du secret médical, sans la certitude que votre médecin vous prescrit bien ce qui vous est nécessaire?

C'est ainsi que s'est installée une médecine à deux vitesses chez nos voisins.

Connaître tous ces projets de réforme permet peut-être de mieux interpréter cette résistance incompréhensible à nos demandes très simples.

"LA SANTE N'A PAS DE PRIX !"

En conclusion, pourquoi sommes-nous là aujourd'hui, pourquoi continuons-nous à nous battre depuis bientôt trois ans? Je vous parlerai de moi, de ma révolte, mais je pense que beaucoup d'entre vous se reconnaîtront dans mes paroles:

- **En tant que femme**, je me suis battue pour le droit à la contraception, à l'IVG, le droit d'accoucher dans de bonnes conditions médicales mais aussi humaines, le droit au respect, à la dignité, tout particulièrement dans ce domaine intime de la gynécologie où l'on est très vulnérable. Quand j'avais vingt ans, j'ai assisté à des curetages à vif par des internes qui traitaient les femmes de salopes parce qu'elles avaient tenté d'interrompre une grossesse au péril de leur vie. Je ne veux plus voir ça!

- **En tant que personne**, j'exige le droit à la santé, la liberté de choisir mon médecin. Dans un pays riche comme le nôtre, la santé comme l'éducation sont prioritaires et chacun, comme aujourd'hui, doit garder la certitude qu'il est soigné pour le mieux.

- **En tant que médecin**, je veux pouvoir respecter mon devoir de soigner mes patients pour le mieux et en mon âme et conscience, sans avoir à rembourser ces dépenses, sans avoir à suivre des "normes" rigides, souvent non adaptées et uniquement soucieuses de chiffres à ne pas dépasser! Je veux pouvoir continuer à soigner mes patientes qui bénéficient de la CMU, au même titre que les autres.

- **En tant que gynécologue médicale**, je veux qu'on respecte ma spécialité, dont je connais l'importance et que j'aime.

- **En tant que mère**, je veux que ma fille, mes enfants puissent bénéficier de la même qualité de soins que nous avons aujourd'hui.

- **En tant que citoyenne**, j'exige de ceux qui nous gouvernent l'honnêteté que je m'impose à moi-même, l'écoute de leurs concitoyens de base et des femmes que nous avons élues, l'écoute de leurs concitoyennes. Que leur souci de la santé publique passe avant leur souci des économies de santé!

NOUS CONTINUONS !

Aujourd'hui, 800.000 femmes (et hommes) ne parviennent pas à se faire entendre, alors qu'elles (ils) ne demandent que des mesures simples, de bon sens, qui ne coûtent rien et qui sont des mesures de santé publique.

Attention, les femmes sont connues pour leurs qualités d'endurance et d'opiniâtreté.

Mes ami(e)s, le temps travaille pour nous, continuez d'informer les femmes qui ne sont pas encore au courant, faites circuler la pétition.

Nous nous battons pour le droit à la santé, la liberté de choisir son médecin, le respect de la dignité des femmes, le maintien d'une médecine humaine, personnalisée, de qualité pour tous et toutes.

Le combat pour le maintien de la gynécologie médicale, accessible à toutes les femmes qui le souhaitent, en est un symbole aujourd'hui !

Alors, si nous n'avons toujours rien obtenu de sérieux d'ici là, rendez-vous dans un an avec deux millions de pétitions!



ASSISES NATIONALES ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association

DIMANCHE 28 MAI 2000, 14 h

aux portes de Paris,
salle des fêtes de la Mairie de Vanves,
23, rue Mary Besseyre (01 46 45 21 60)
Métro Plateau de Vanves-Malakoff ou Métro Corentin Celton
pour discuter de la suite de notre action

(contactez votre comité local concernant
les réunions départementales préparatoires)

POSTFACE

*par Florence Montreynaud
Auteur de l'encyclopédie Le XXème Siècle des femmes
(Nathan, 2000)*

«L'ampleur du mouvement "Pour la santé des femmes" est sans précédent dans l'histoire des luttes qu'ont menées les Françaises pour obtenir ou préserver leurs droits.

«La demande dont il s'agit présente certains aspects techniques, c'est-à-dire à la fois difficiles à comprendre et faciles à satisfaire.

«Elle a été cosignée par 800 000 personnes, en très grande majorité des femmes. Ce phénomène massif a permis de prendre conscience de l'importance d'une relation interféminine encore peu étudiée : celle qui lie une femme à "sa" gynécologue.»



Signez, faites signer notre pétition

Adhérez au comité (30F, 50F, soutien...)

**Rejoignez le comité dans votre localité
Correspondant:**



**"Pour la santé des femmes,
Comité de défense de la gynécologie médicale"**

3, rue de Genève, 81000 Albi - Fax : 05 63 54 82 48

Pourrez-vous demain encore consulter votre gynécologue?

Depuis 3 ans, diverses mesures et déclarations émanant du ministère de la santé laissent craindre que les femmes n'aient plus la liberté de consulter directement leur gynécologue et que la spécialité de gynécologie médicale disparaisse.

Depuis 1986, on ne forme plus de gynécologues médicaux, on a supprimé cette spécialité de prévention et de soins médicaux, exception française, différente et complémentaire de la gynéco-obstétrique, spécialité chirurgicale.

Après deux ans de lutte, le ministère accepte le principe de rétablir une formation en gynécologie médicale, mais les garanties restent très insuffisantes.

Seul un diplôme spécifique en gynécologie médicale permettra de garantir la formation de 80 gynécologues médicaux par an pour remplacer les médecins partant à la retraite dans quelques années.

De plus, avec le système du médecin référent et du contrat de fidélité, la liberté de consulter librement son gynéco est fortement remise en question.

Il faut que ce droit élémentaire soit garanti dans les textes législatifs et conventionnels avec la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) car il s'agit d'un problème de santé publique.

Le 25 mars 2000, 800.000 personnes avaient signé notre pétition.

**Une manifestation nationale a réuni
de 10 à 15.000 personnes à Paris.**

Elles insistent sur l'importance de la confiance, de la compétence, et sur le côté intime de cette consultation ; beaucoup ne se feront plus suivre si elles n'ont plus la liberté de choisir leur médecin dans ce domaine ; les cancers, les MST se développeront à nouveau, les IVG augmenteront ...

La gynécologie médicale est un acquis au même titre que la contraception ou le droit à l'IVG !

**Battons-nous, femmes et hommes, pour préserver notre droit
à la santé, celui de nos filles, de nos petites-filles !**

Notre comité est composé de femmes, d'hommes, et de gynécologues ; il est ouvert à toutes et tous ceux qui considèrent que la disparition de la gynécologie médicale entraînerait un grand recul pour la santé des femmes.

Pour soutenir notre action et recevoir régulièrement des informations, vous pouvez verser une cotisation de 30 F, 80F ou plus.

Vous pouvez aussi rejoindre un comité local (dont la liste est disponible sur le site internet ou au siège national de l'association)

**Nous vous appelons à continuer à faire signer
massivement notre appel.**

Rejoignez-nous